



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE LIGNERY (CSQ)

Bienvenue !

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE**

27 JANVIER 2021

Nomination de la présidence d'assemblée

Il est proposé que Valérie Beaulieu et Michael Badeau agissent à titre de présidence d'assemblée.



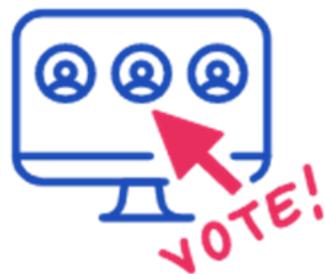
Consignes pour le vote

❖ Chaque personne ayant son lien unique, ne pourra voter qu'une seule fois par question :

- Au moment indiqué, vous verrez apparaître un «sondage» et il suffira d'y répondre.
 - Pour les IPHONE ou IPAD, il se pourrait que vous ayez à cliquer sur « **sondage en cours** » pour démarrer le sondage.
- Lorsque chacun des votes seront terminés, les résultats du vote (en pourcentage) seront partagés à l'écran.
- Tout le processus de vote est entièrement anonyme (pendant le vote, les résultats et le rapport). Chaque membre ne peut voter qu'une seule fois grâce à son lien unique.
- **ATTENTION** : Une fois que vous aurez cliqué sur «soumettre», il est impossible de revenir en arrière pour changer le vote.

Nomination de la présidence d'assemblée

Il est proposé que Valérie Beaulieu et Michael Badeau agissent à titre de présidence d'assemblée.



Règles de fonctionnement

❖ Utilisation du Chat :

- Vous pouvez communiquer seulement avec Kim D'Amour – problématiques techniques.
- La co-présidence d'assemblée vous indiquera à quelle étape de la procédure nous sommes rendus.
- La proposition complète y sera aussi indiquée à l'occasion du vote afin que vous puissiez lire l'entièreté de la proposition.

❖ Pour demander le droit de parole :

- Lever la main
- Attendre que la présidence d'assemblée vous nomme (procédure co-hôte).

❖ Avant d'exercer votre droit de parole, assurez vous que :

- Votre micro est ouvert.
- Votre caméra est ouverte.
- Identifiez-vous (prénom, nom, école ou centre).

❖ Pour accéder à la documentation en appui :

- Les documents de la rencontre sont accessibles sur le site de L'APL dans la section "Documents, BDD, AG du 27 janv 2021" à la suite de la documentation sur la procédure ZOOM.
- La co-présidence pourra aussi déposer le lien pour accéder au document approprié dans "discussion, converser (chat)" au moment jugé opportun.

Procédure d'assemblée délibérante

Les cinq principes de la démocratie syndicale :

1. Information → Présentation du sujet
2. Compréhension → Comité plénier d'échanges et de questions (2 min)
3. Débat → Présentation des propositions (2min)
→ Délibérante (2 min) droit à 2 tours, priorité au 1er tour)
→ Droit de réplique (2 à 6 min)
4. Décision → Vote
5. Solidarité dans le résultat donc dans l'action

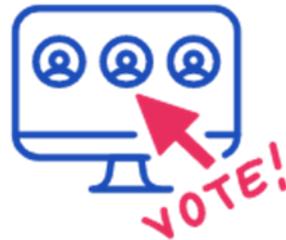
Document d'appui disponible

I - Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Ratification du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2020;
3. Négociation nationale;
4. Plan d'action (mandate de grève)



2. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2020



3. Négociation nationale



3. Négociation nationale

Dépôt syndical

Après la consultation des membres:

23 objectifs et 59 demandes pour les atteindre.

Contexte économique et politique favorable, appui populaire et médiatique pour améliorer les conditions d'exercice et salariales meilleures que jamais.

La souffrance des enseignantes et des enseignants est grande. Il est temps plus que jamais d'améliorer nos conditions de travail et de salaire.



3. Négociation nationale

Dépôt syndical (suite)

18 octobre 2019

4 grands enjeux:

- La composition de la classe et les services aux élèves HDAA;
- La lourdeur de la tâche;
- La rémunération (dont une majoration de l'échelle de traitement pour toutes les enseignantes et tous les enseignants);
- La précarité et l'entrée dans la profession.



3. Négociation nationale

Dépôt patronal

- Malgré de belles paroles du gouvernement actuel sur l'importance de l'éducation et sur la valorisation de la profession enseignante;
- Malgré des votes unanimes à l'Assemblée nationale sur l'augmentation du salaire enseignant, notamment en abolissant les 6 premiers échelons...



3. Négociation nationale

Dépôt patronal (suite)

17 décembre 2019

- 90 demandes (dont les 2/3 sont des demandes recyclées du dépôt de 2014)
- Aucunes réponses aux demandes syndicales du 18 octobre
- Aucune proposition claire d'amélioration des conditions d'exercice des enseignantes et des enseignant ou de leur rémunération



3. Négociation nationale

Dépôt patronal (suite)

- Réaction très négative et outrée des membres dans les assemblées et sur les réseaux sociaux;
- Sentiment d'avoir été bernés par un gouvernement et un ministre de l'éducation qui s'étaient engagés à améliorer la condition des enseignantes et des enseignants et de leurs élèves;
- Menace de démission (mouvement « À bout de souffle »).



3. Négociation nationale

I^{re} période de négo – 16 janvier au 12 mars 2020

- Négociation traditionnelle
- Présentation des demandes respectives
- Toutes les demandes syndicales sont claires, précises et « *clausées* »
- Les demandes patronales sont sous forme de principes flous et inquiétants
- Refus de la partie patronale de présenter des propositions « *clausées* »



3. Négociation nationale

2e période de négo – 13 au 31 mars 2020

1^{er} « Faux blitz »

- Le 13 mars 2020, fermeture des écoles et début des annonces de confinement.
- Demande du PM de suspendre les négociations dans le secteur public en raison de la pandémie accepté par les organisations syndicales.
- Volte-face du gouvernement dans les jours suivants, qui invite les organisations syndicales à un « blitz » ayant comme échéance le 31 mars (entente de 3 ans).



3. Négociation nationale

2e période de négo – 13 au 31 mars 2020 (suite)

- Aucune offre patronale sérieuse, rien pour l'amélioration de nos conditions de travail et de la rémunération (crainte d'un décret).
- Le 31 mars à minuit : pas d'entente.



3. Négociation nationale

3e période de négo – 9 avril au
29 juin 2020

2^e « faux blitz »

- Invitation du gouvernement à la « table dédiée » relevant du Conseil du trésor.
- La partie patronale laisse miroiter une négociation au rythme soutenu et rapide (quelques semaines).
- Proposition patronale le 22 mai 2020
 - À toute fin pratique, un copié-collé du dépôt de décembre.



3. Négociation nationale

3e période de négo – 9 avril au 29 juin 2020 (suite)

- 97% des membres rejettent la proposition patronale et
- 98 % des membres réaffirment leur volonté inébranlable, malgré la pandémie et ses effets sur les finances publiques, que cette négociation permette une amélioration significative des conditions d'exercice de leur profession, principalement dans les 4 domaines suivants:
 - La composition de la classe et les services aux élèves HDAA;
 - La lourdeur de la tâche;
 - La rémunération (dont une majoration de l'échelle de traitement pour toutes les enseignantes et tous les enseignants);
 - La précarité et l'entrée dans la profession.



3. Négociation nationale

Demande de médiation

- La négociation se poursuit, le gouvernement maintient ses positions malgré notre dépôt amendé et toutes nos questions.
- Aucune réponse de la partie patronale, aucun processus de recherche de solutions, aucun avancement. Le cadre financier du gouvernement reste le même.

Ainsi,

- Le 26 juin, la FSE demande la médiation (ainsi que la plupart des fédérations de la CSQ). Passage obligé par la Loi 37 pour obtenir le droit de grève.
- Droit de grève à compter du 5 octobre 2020



3. Négociation nationale

État de situation de la négo

- La négociation n'a repris que le 25 septembre 2020;
- La partie patronale revient encore avec son dépôt du 22 mai alors qu'il a été rejeté par 97 % des membres;

23 octobre 2020 – Nouveau dépôt patronal

- Retour en arrière;
- Des demandes disparues sont de retour!
- Toujours aucune réponse;
- Toujours aucune solution;
- Cadre financier ne bouge pas;
- Nous sommes à l'opposé les uns
- des autres!



3. Négociation nationale

État de situation de la négo (suite)

3^e « faux blitz » de novembre

- Le blitz de novembre annoncé par le gouvernement n'a permis aucune avancée;
 - Comme celui de juin dernier (2^e « faux blitz »).
 - Ce 3^e « faux blitz » n'a eu pour effet que de servir l'image du gouvernement sur une apparence de bonne foi;
 - Avant la mise à jour économique du 12 novembre.
-
- Toujours le même cadre budgétaire;
 - Toujours les mêmes offres;
 - Toujours les mêmes demandes;
 - Toujours dans des univers parallèles.



3. Négociation nationale

État de situation de la négo (suite)

PRÉSENTATION DES
PRINCIPALES DEMANDES
DE LA FSE-CSQ
ET

PRINCIPALES PROPOSITIONS OU
DEMANDES PATRONALES

Info négo #3, déc 2020



3. Négociation nationale



En période de négociation :

Il y a 2 tables de négociation (donc deux négociations simultanées):

1. Négociation sectorielle

(Enseignants FSE seulement)



2. Négociation intersectorielle

(Scolaire, collégial, santé, fonction publique)



Comparatif - Composition de la classe et EHDAA

Notre demande :

Ajout de classes spécialisées: 40 M\$

- 165 classes de plus qu'en 2020-2021, ou
- 300 classes de plus qu'en 2018-2019

Position patronale :

Fermeture complète à toute ouverture de nouvelles classes spécialisées.

Fermeture complète à toute garantie du maintien des classes ouvertes en 2019-2020 et 2020-2021.



Comparatif - Composition de la classe et EHDAA (suite)

Notre demande :

Baisse des ratios:

- Demandes en lien avec le nombre de PI 2e à 6e année;
 - Moyenne combinée de 25 en 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire;
 - Diminuer les ratios à la maternelle 4 ans (moy. 8 et max 10).
 - Diminuer les ratios pour les classes d'accueil / francisation (PRE - 9-11, PGE, SEC - 12-14)
-

Position patronale :

Fermeture complète à toute baisse de ratio.



Comparatif : Composition de la classe et EHDAA (suite)

Notre demande :

Simplifier le processus de reconnaissance des EHDAA et en réduire la durée.

Position patronale :

Revoir les fonctions et responsabilités des enseignantes et des enseignants au sein de l'équipe du plan d'intervention, particulièrement dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi du plan (ajout à la tâche et aux responsabilités des enseignantes et enseignants).



Comparatif : Composition de la classe et EHDAA (suite)

Notre demande :

Rendre obligatoire l'obtention de services pour les élèves HDAA et la mise en place de l'équipe du plan d'intervention à la demande de l'enseignante ou de l'enseignant.

Position patronale:

- S'assurer que l'enseignante ou l'enseignant a mis en œuvre des stratégies d'intervention pédagogiques ou sociales avant de demander des services.
- Retirer des dispositions particulières relatives aux élèves H et aux élèves TGC associés à une déficience psychosociale (Annexe 47).



Comparatif : Lourdeur tâche

Notre demande :

- Au secondaire, à l'ÉDA et à la FP, convertir une heure de la tâche complémentaire en TNP.
- Au primaire, s'assurer que l'enseignement d'une heure par semaine en Arts ou en ÉCR soit assumé par une autre enseignante ou un autre enseignant que l'enseignante ou l'enseignant titulaire et remplacer cette heure par une heure de TNP.
- À l'éducation préscolaire, réduire d'une heure le temps de FE et remplacer cette heure par une heure de TNP.
- Retirer de la tâche des enseignantes et des enseignants une heure par semaine de surveillance autre que pour l'accueil et les déplacements, sans modifier la durée de la tâche éducative (primaire et secondaire).



Comparatif: Lourdeur tâche - **Patronale**

- **Décloisonnement de la tâche** avec participation active des enseignantes et des enseignants dans la détermination des moments de réalisation des « tâches » professionnelles (TC et TNP).
- Préciser dans la convention collective que l'échelle de traitement des enseignantes et des enseignants est basée sur **une prestation de travail hebdomadaire moyenne de 40 heures.**
- Préciser davantage les rôles et responsabilités des enseignantes et des enseignants dans les principes généraux et la fonction générale.
- Assouplir les balises pour la détermination de la période de repas pour permettre la récupération et les rencontres.
- Réduction de la surveillance **au primaire seulement.** Selon la partie patronale, de 30 à 40 minutes de surveillance de moins .

Comparatif : Lourdeur tâche (suite)

Notre demande :

- Pour l'EDA, inclure dans le 800 heures: 80 heures de suivi pédagogique et augmenter à 40 heures le temps réservé aux journées pédagogiques .
- Pour la FP, considérer que le TNP est réputé affecté aussitôt que la présentation des cours et leçons est terminée dans l'année.

Position patronale :

- Ajouter des éléments à la fonction générale (activités étudiantes, soirées reconnaissance, activités promotionnelles du centre).
- Prévoir la possibilité d'une annualisation de la tâche, que l'année de travail puisse s'étendre de juillet à juin et que des services éducatifs puissent être offerts les fins de semaine.



Comparatif : Rémunération enseignante

Notre demande :

À compter du 141^e jour de travail de l'année 2019-2020

- Majoration de 5 % à l'échelle de traitement
- Éliminer les 4 premiers échelons

Cette majoration de 5 % s'ajouterait aux augmentations générales s'appliquant à l'ensemble du secteur public (intersectorielle qui est de 6% sur 3 ans + garantie de protection du pouvoir d'achat).

Position patronale :

Augmentation à chacun des 6 premiers échelons (ces % incluent les augmentations proposées à l'intersectorielle 1.75%)

- ✓ 6,7 %, 6,7 %, 9 %, 7 %, 5 %, 3,5 %
- Hausse de 6,72 % du taux de suppléance, qui inclut les vacances et les jours fériés
- Primes pour les enseignantes et les enseignants en milieux défavorisés qui restent au moins 3 ans dans la même école, augmentée après 5 ans.

Comparatif : Rémunération (suite)

- **Notre demande :**
 - Obtenir une contribution substantielle de l'employeur à nos primes d'assurances.
 - Déplafonner le maximum rémunéré en ajoutant un taux pour les suppléances de plus 270 minutes.
-

Position patronale :

Fermeture complète



Comparatif : Précarité et entrée dans la profession

Notre demande :

Assurer un mécanisme d'accompagnement (mentorat) à participation volontaire en prévoyant une réduction du temps consacré aux cours et leçons pour les personnes d'expérience (mentors) et les nouvelles enseignantes et les nouveaux enseignants (mentorés).

Position patronale:

Enseignants émérites

- Accompagnement ou soutien aux enseignantes et aux enseignants en début de carrière ou dans des groupes plus complexes, innovation pédagogique, soutien à la mise en œuvre et au suivi des plans d'intervention.
- Majoration de traitement de 5% sur un maximum de 50 % de tâche = majoration de traitement maximale de 2,5 %.



Comparatif: Salaire

Notre demande : Salaire

Notre demande (révisée en juin 2020):

- 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021: 1,75 % ou 913,15 \$
- 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022: 2,05 % ou 1 095,78 \$
- 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023: 2,20 % ou 1 278,41 \$

Avec une clause de protection du pouvoir d'achat

Offre patronale (décembre 2019):

- 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021: 1,75 %
- 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022: 1,75 % + 1 004,47 \$ (échelon 17)
- 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023: 1,50 % + 602,68 \$ (ens. à 100 %)



Comparatif: Retraite

Notre demande :

- Notre demande: laisser le régime au statut quo;
 - Retirer toutes les demandes patronales;
- Création d'un comité d'analyse composé des trois Centrales et qui auraient pour mandat de faire des recommandations aux parties négociantes.

• **Position patronale:**

- ✓ Coordonner la RRQ + au RREGOP (à l'origine)
- ✓ Intégrer le RRPE au RREGOP (à l'origine)
- Création d'un comité composé de toutes les organisations syndicales + représentants patronaux ayant pour mandat de négocier des modifications au RREGOP.



Comparatif : Droits parentaux

Nos objectifs sont atteints par le biais du projet de loi 51 qui vient bonifier le nombre de semaines de RQAP disponibles pour toutes les familles particulièrement celles en situation d'adoption.

Document de référence : « État des discussions concernant les demandes syndicales à la table de négociation intersectorielle »



Constat

Nous constatons que face à nos demandes:

- Il n'y a manifestement aucune ouverture patronale;
- Les mandats politiques ne sont pas au rendez-vous pour répondre aux solutions mises de l'avant par et pour les profs;
- Le gouvernement refuse toujours de revoir son cadre financier:
 - De réserver un 3 % pour les matières sectorielles;
 - De donner le coup de barre nécessaire pour freiner l'hémorragie qu'on observe dans nos services publics.



Constat

Nous constatons que face à nos demandes:

- Les sommes que la partie patronale se dit prête à consentir pour les enseignantes et enseignants est de 45M\$, ce qui est nettement insuffisant.
- En 2015, sous un règne de l'austérité libérale, nous avons eu un règlement de plus de 80M\$!



Constat (suite)

- Nous trouvons que le gouvernement (Conseil du trésor) ajoute l'insulte à l'injure par l'absence de réponses significatives.
- Nous réclamons que les sommes dédiées à la négo soient revues pour répondre:
 - ✓ Au sous-investissement des différents réseaux
 - ✓ À la souffrance vécue dans les milieux
 - ✓ Aux problèmes de pénurie de main-d'œuvre
 - ✓ À la précarité vécue dans les milieux.

Document : Le Québec à les moyens



Questions?

- **Comité plénier d'échange**
 - **Un tour de parole par personne**
 - **Durée de l'intervention 2 min**
 - **À 20 secondes de la fin, nous vous inviterons à conclure.**



4. Plan d'action

La mobilisation

La mobilisation

- Structurée comme une saison de hockey
 - Camp d'entraînement
 - L'échauffement
 - Le match
 - La prolongation
- Débutée à l'automne 2019 par une campagne publicitaire



4, Plan d'action

La mobilisation (suite)

- Depuis février 2020



4. Plan d'action

La mobilisation (suite)

- Plusieurs manifs de rue et des commandos ont eu lieu au national et au local
 - Journée mondiale des enseignants
 - Commando dans les écoles
 - Commando au Centre de services scolaire



4. Plan d'action

La mobilisation (suite)



4. Plan d'action

La mobilisation (suite)

Au Bureau des délégués du 14 octobre et à la rencontre d'information du 27 octobre vous nous avez dit:

« **Intensification des moyens de pression** »

- Opération «En pédagogique, je fais du télétravail »
- Opération «On se déconnecte »
- Opération « Ne touche pas à mes pédagos ! »



4. Plan d'action

La mobilisation (suite)

Une autre action à saveur locale
« J'PRENDS D'LAIR »



4. Plan d'action

Constat général

En plus des différents moyens de pression dans les milieux:

- Des actions de visibilité nationale et une campagne de publicité ont été mises de l'avant;
- La situation actuelle nous permet difficilement de nous mobiliser de la même façon que traditionnellement;
- Le rapport de force est plus difficile à établir avec la partie patronale dans le contexte actuelle.
- **Document : Bilan des activités nationales**



4. Plan d'action

Constat général (suite)

- Qu'au sortir de la dernière négo et que lors des consultations pour la présente négociation, les membres ont exprimé la façon dont ils ont souhaité que la mobilisation s'exécute.
- N'oublions pas que des actions réalisées dans le passé ont été jugées illégales par le Tribunal administratif du travail (TAT)
 - ✓ Les récréations prolongées
 - ✓ Le boycott de la première communication
 - ✓ La remise de notes sur les bulletins « maison »



4. Plan d'action

Constat général (suite)

- Constatant que l'espace juridique des moyens de pression entre le port du t-shirt et la grève est quasi-nul, en avril 2016, la FSE a déposé un recours contestant l'article III.18 C.T
- ART III.18
 - ✓ Le tribunal peut de la même manière, exercer les pouvoirs que lui confèrent les articles III,16 et III,17 si, à l'occasion d'un conflit, il estime qu'une action concertée autre qu'une grève ou un ralentissement d'activités porte préjudice ou est susceptible de porter préjudice à un service auquel le public a droit.



4. Plan d'action

Constat général (suite)

- Le gouvernement a contesté jusqu'à la Cour suprême du Canada (demande d'autorisation de pouvoir : rejetée) la légitimité du forum où la contestation a été déposée;
- Force de constater que le gouvernement tente par tous les moyens de ralentir le recours et, ainsi, de ne pas obtenir de décisions avant la fin de la présente négociation;
- Le dossier est donc de retour à la Cour supérieure du Québec depuis mai 2018 et poursuit son cours.



4. Plan d'action

Constat général (suite)

Nous sommes à la croisée des chemins dans cette négociation. L'évaluation que nous en faisons, nous place devant 2 options:

- Diminuer nos attentes et nous satisfaire de maigres gains et possiblement de pertes comme résultats (en fonction du cadre du gouvernement);
- ou
- Maintenir nos demandes, exiger le retrait des demandes patronales, poursuivre la négociation et augmenter drastiquement la pression pour tenter de défoncer le cadre du gouvernement.



4. Plan d'action

La grève - contexte

La grève est l'outil le plus puissant que nous avons pour mettre de la pression sur la partie patronale, le gouvernement:

- C'est un moyen de pression collectif décidé par les membres du syndicat, dont L'APL;
- La pression n'est pas nécessairement économique, mais politique puisque la grève dans notre domaine bouleverse l'organisation de la société;
- Face à l'opinion publique, l'objectif est de démontrer que le gouvernement porte l'odieux des désagréments causés par la grève à cause de son refus de négocier.
- **Document de référence : «La petite histoire des grandes grèves syndicales »**



4. Plan d'action

La grève - contexte

La décision d'aller en recherche de mandat de grève exerce de la pression à plusieurs occasions:

- Lors de l'annonce de la recherche de mandat de grève;
- Lors de l'annonce de l'obtention des mandats de grève, syndicat par syndicat, puis en Centrale (CSQ);
- Lors de l'exercice de la grève;



4. Plan d'action

La grève - contexte

La grève est le moyen d'action le plus puissant dont nous disposons pour convaincre la population :

- Que nos demandes sont justes et légitimes;
- Que les offres du gouvernement sont insatisfaisantes;
- Que nous avons utilisé tous les autres moyens de pression avant de se résoudre à la grève;
- Que le gouvernement ne veut rien entendre.



4. Plan d'action

La grève est-elle économiquement rentable?

Nous entendons souvent:

- En faisant la grève, nous payons nos propres augmentations;
- Que le gouvernement économise durant nos journées de grève et que c'est une partie de cet argent qui servira à bonifier les offres.
- **Document de référence : Rentabilité de la grève**



4. Plan d'action

La grève est-elle économiquement rentable?

- Les gains de la grève sont souvent plus importants à moyen terme que le sacrifice personnel qu'elle nous demande;
- Chaque point de pourcentage (%) d'augmentation supplémentaire gagné vient bonifier durablement:
 - ✓ Notre salaire pour l'ensemble des années de carrière;
 - ✓ Nos rentes de retraite pour le restant de nos jours.



4. Plan d'action

La grève est-elle économiquement rentable?

- Un jour de grève: $\frac{1}{200} \times 100 = 0,5 \%$ salaire
- Sur une convention collective de 3 ans, un jour de grève est rentable s'il permet d'aller chercher $(\frac{0,5 \%}{3} = 0,1667 \%)$
- Pour aller chercher 1 % de plus, il est donc rentable de faire 6 jours de grève $(\frac{1}{0,1667\%} = 6 \text{ jours})$



4. Plan d'action

La grève est-elle économiquement rentable?

Entente de 2015

Pour 4 jours de grève (coût, échelon 12)

- Coupure de 2 % de l'année en cours
- Augmentations supérieures à 2,25% (composées)
- Forfaitaire équivalent à 1,5%

Salaire à l'échelon 12 : 62 114 \$

Coût 4 jours de grève : 2 % x 62 114 \$ = 1 242 \$

Gain total par la grève = 4 961 \$

Gain net = 3 719 \$

Taux de rendement : 299 %

4. Plan d'action

Conclusion

- Nous n'avons pas de garantie de résultats;
- Nous avons la garantie que ce qui est actuellement sur la table est inacceptable;
- Il n'y a pas de front commun cette année;
- Le mandat que nous recherchons est donc à être exercé par les affiliés CSQ;
 - Pour les employés du CSSDGS, il concerne le personnel enseignant et le personnel professionnel.



4. Plan d'action

Conclusion (suite)

- La négociation est actuellement dans une impasse;
- Nous sommes allés au bout de l'exercice avec les moyens dont nous disposons;
- Pour aller plus loin et atteindre nos objectifs, il faut augmenter significativement la pression → la grève;
- S'il désire éviter la grève, le gouvernement a encore l'occasion de donner les mandats nécessaires aux tables.



Propositions

*Je mandate L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) à déclencher une grève légale jusqu'à l'équivalent de **cinq jours** à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou sur une base nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.*



Propositions (suite)

*Je mandate L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) à **se rallier au mandat** obtenu par la majorité des affiliés CSQ en déclenchant une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.*



Questions ?

- **Comité plénier d'échange**
 - **Un tour de parole par personne**
 - **Durée de l'intervention 2 min**
 - **À 20 secondes de la fin, nous vous inviterons à conclure**



L'annonce de propositions ?

- **Comité plénier d'annonce de proposition**
 - **Un tour de parole par personne**
 - **La personne formule sa proposition**
 - **Elle pourra en faire la présentation dans un deuxième temps**
- **Présentation des propositions**
 - **2 min par proposition, max 6 min**
 - **À 20 secondes de la fin, nous vous inviterons à conclure**
 - **Recherche d'un appuyeur**



Délibérante

- **Délibérante :**
 - **Deux tours de parole possible par personne (priorité au premier tour)**
 - **Durée de chaque intervention 2 min**
 - **À 20 secondes de la fin, nous vous inviterons à conclure**



Droit de réplique

- **Chaque proposeur bénéficie d'un dernier droit de parole**
- **Durée de l'intervention 2 min, max 6 min**
 - **À 20 secondes de la fin, nous vous inviterons à conclure**



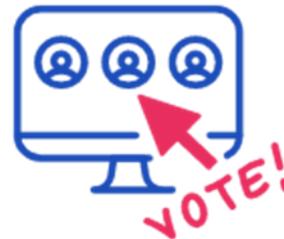
Consignes pour le vote

❖ Chaque personne ayant son lien unique, ne pourra voter qu'une seule fois par question :

- Au moment indiqué, vous verrez apparaître un «sondage» et il suffira d'y répondre.
 - Pour les IPHONE ou IPAD, il se pourrait que vous ayez à cliquer sur « **sondage en cours** » pour démarrer le sondage.
- Lorsque chacun des votes seront terminés, les résultats du vote (en pourcentage) seront partagés à l'écran.
- Tout le processus de vote est entièrement anonyme (pendant le vote, les résultats et le rapport). Chaque membre ne peut voter qu'une seule fois grâce à son lien unique.
- **ATTENTION** : Une fois que vous aurez cliqué sur «soumettre», il est impossible de revenir en arrière pour changer le vote.

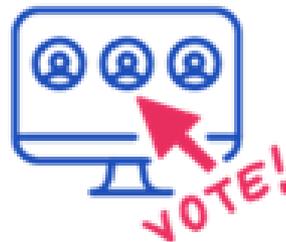
Propositions

*Je mandate L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) à déclencher une grève légale jusqu'à l'équivalent de **cinq jours** à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou sur une base nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.*



Propositions (suite)

*Je mandate L'Association des professeurs de Lignery (CSQ) à **se rallier au mandat** obtenu par la majorité des affiliés CSQ en déclenchant une grève légale jusqu'à l'équivalent de cinq jours à exercer en coordination avec la Centrale, au moment jugé opportun, de façon progressive, sur une base rotative et régionale ou nationale, et ce, en tenant compte de la conjoncture de la négociation.*



**Merci et bonne
soirée!**



L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE LIGNERY (CSQ)